

Bulletin mensuel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **1 (1879)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-131317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL

C'est par l'Algérie que nous sommes tentés de commencer aujourd'hui notre revue de l'Afrique, car un fait récent et important la recommande spécialement à notre attention ce mois-ci. Nous voulons parler de la circulaire de M. Albert Grévy, gouverneur général, aux préfets, pour leur annoncer la substitution du régime civil au régime militaire dans une grande partie de la colonie. Ce progrès, réclamé depuis longtemps, a pu être entrevu comme prochain, le jour où le gouverneur général actuel a remplacé le général Chanzy. C'est le 7 octobre qu'il a notifié à ses administrés sa décision, de « réunir d'un seul coup au territoire civil tout le Tell, c'est-à-dire tous les pays cultivables de l'Algérie, en réservant toutefois, le long des frontières de la Tunisie et du Maroc, une zone, dans laquelle les moyens d'action énergiques, dont l'autorité militaire dispose, continueront à préserver les territoires des incursions et du pillage, dont les menacent trop souvent les bandes de malfaiteurs, constituées en permanence sur la limite..... C'est près d'un million d'hommes et plus de cinq millions d'hectares qui se trouvent soumis au nouveau régime. » Il est probable que cette mesure, qui réduit dans une proportion considérable les territoires de commandement, sans nuire, — c'est du moins l'espoir de M. Grévy, — à la sécurité, « ce premier besoin de l'Algérie » exercera une heureuse influence sur la colonisation.

Dans l'un de nos précédents bulletins nous avons dit quelques mots de trois indigènes de l'Adrar, qui venaient d'arriver à Alger après avoir traversé une région peu connue du Sahara. Ils parlent un arabe très correct, et nous avons pu nous convaincre, par leurs portraits, qu'ils offrent des types de race berbère très purs et parfaitement caractérisés. M. Masqueray, professeur au lycée d'Alger, expert compétent, a eu avec ces voyageurs de nombreux entretiens, et affirme que leurs récits sont « une vraie révélation de tout le Sahara occidental; chasseurs d'antilopes et d'autruches ils le connaissent à merveille. » Voilà un aperçu plein de promesses, et nous souhaitons que les informations recueillies de la bouche des hardis pèlerins soient bientôt communiquées au public.

Si de l'Algérie nous passons à l'Égypte, nous aurons la satisfaction d'annoncer que l'accord s'est définitivement établi entre ce pays et l'Abyssinie. Mais ce n'a pas été sans peine. Les négociations, que tout le monde s'accordait, le mois dernier, à dire en bonne voie, ont failli échouer, Massaouah ayant été jusqu'au dernier moment une pomme de

discordes, car ce port n'était pas du nombre de ceux que le khédive se montrait disposé à rétrocéder à son voisin. Le roi Jean, au dire d'un journal du Caire, *la Réforme*, aurait déclaré récemment que, si l'Égypte se refusait à une cession volontaire, il s'emparerait de Massaouah par la force; le khédive aurait de son côté réclamé l'appui de la Porte qui le lui aurait promis. Gordon pacha, envoyé auprès du Négous, a réussi pourtant à apaiser la querelle. Ce dernier a renoncé définitivement à la possession de Massaouah, mais il lui sera permis de choisir, au sud de cette ville, un point de communication avec la mer.

D'après le *Journal du commerce maritime* les Turcs auraient aussi la pensée d'occuper, pour leur propre compte, une partie de la côte des Somalis, en face d'Aden, c'est-à-dire Berbérah, Zeilah et les territoires qui enclavent Obock, possession française. Mais cette nouvelle mérite confirmation.

Avant de nous éloigner de l'Éthiopie, disons encore que le voyageur Matteucci, après avoir été courtoisement reçu par le roi Jean, est de retour en Italie. Il a débarqué à Naples le 27 août, chargé pour le roi Humbert de lettres du souverain africain et de présents, parmi lesquels figuraient deux petits lions apprivoisés. Le Dr Matteucci compte repartir au mois de novembre pour l'Afrique centrale, à la tête d'une expédition organisée sous les auspices de la Société exploratrice de Milan. Il tentera de nouveau la traversée du pays des Gallas, gagnera Kaffa, explorera des contrées habitées par des peuplades que les précédentes expéditions n'ont pu visiter, puis reviendra en Europe par la voie du Nil Bleu.

Le roi de Choa, Ménélik, à l'instar de son suzerain, recherche l'amitié des Européens pour se garantir contre les tendances envahissantes de l'Égypte. Il a écrit au président de la Société de géographie de Paris une lettre en français, dans laquelle il expose qu'étant privé des lumières de la civilisation européenne, par suite du blocus systématique établi par les Égyptiens, il désire être en rapport direct avec la France. Il sollicite l'envoi d'une mission française, à laquelle il promet l'accueil le plus sympathique et la protection la plus étendue.

Il n'y a pas jusqu'aux farouches Somalis qui ne manifestent des velléités de civilisation. M. Revoil, un Français, qui a pu séjourner chez eux pendant plusieurs mois, a formé avec leurs chefs des amitiés sérieuses, grâce aux soins intelligents dont il a entouré leurs blessés et leurs malades. Leur sultan lui a donné un firman, déclarant qu'il désire entretenir des relations commerciales suivies avec l'Europe.

Les Somalis vivent très difficilement sur un sol d'une incroyable ari-

dité. Mais ils possèdent un gouvernement régulier, un état social très complet, une armée qui ressemble à celles du moyen âge, et, malgré leur réputation de férocité, ils pratiquent toutes les vertus domestiques. M. Revoil compte bientôt retourner chez ses nouveaux amis avec le prince Albert de Monaco, auquel il a inspiré le goût des aventures.

En continuant notre promenade autour du continent et en nous avançant vers le sud, nous atteindrons Zanzibar où nous jetterons l'ancre. Le nom de Zanzibar est de ceux qui attirent irrésistiblement, tant ils ont de prestige. « Zanzibar! Voilà, » a dit un publiciste contemporain, « un mot qui a une saveur *sui generis*, un mot ruisselant de couleur locale, plein de physionomie et d'accent! Zanzibar! Comme on sent tout de suite que ce pays-là ne peut être situé qu'entre le tropique du Capricorne et l'Équateur! Il semble que, pour le prononcer, on souffle dans une trompe, au fond d'une forêt vierge. Cela se glapit, se hennit, se rugit, se renifle avec des intonations rauques, nasales et gutturales, qui font songer à une assemblée de fauves s'ébattant dans un désert africain. »

Mais ce n'est pas seulement la poésie qui nous retient ici. Vu l'importance croissante de cette île, comme étape sur la côte orientale et comme tête de ligne pour les routes de l'intérieur, nous sommes presque certains d'y recueillir des nouvelles.

Voici en effet un messager qui nous y apporte des lettres de M. Popelin, chef de la deuxième expédition internationale belge.

Elles nous apprennent que « MM. Popelin et Vanden Heuvel, après avoir quitté la côte le 10 juillet, se sont dirigés vers Mpwapwa, en suivant à peu près l'itinéraire de Stanley dans son premier voyage.

« Pendant cette marche, les deux voyageurs ont fortement souffert des fièvres qu'ils avaient prises au passage de la Makata. Ils sont arrivés à Mpwapwa le 15 août, y ont séjourné et ont pu s'y rétablir à peu près complètement; ils écrivaient de Chunyu, en date du 2 septembre, qu'ils comptaient se mettre en marche le lendemain pour traverser l'Ougogo.

« MM. Popelin et Vanden Heuvel ont rejoint à Mpwapwa la caravane des éléphants conduite par M. Carter.

« Parti de Dar-es-Salam le 2 juillet, M. Carter était arrivé à Mpwapwa le 3 août. Les éléphants, chargés chacun d'environ 1000 livres, avaient pu gravir les montagnes, traverser les rivières, les marais, les ravins. Contrairement à l'opinion généralement accréditée, les éléphants ont pu se passer de pain et se sont contentés de la nourriture du pays. Ils avaient voyagé à travers des districts infestés par la tsetsé, dont la piqûre est, comme on le sait, mortelle pour les chevaux, les bœufs et

les ânes. Littéralement couverts de ces insectes, ils ne paraissaient pas avoir souffert de leurs piquûres.

« Un des éléphants est cependant mort peu après l'arrivée de M. Carter à Mpwapwa; il paraît avoir succombé à une attaque d'apoplexie.

« M. Carter se proposait d'accompagner MM. Popelin et Vanden Heuvel dans leur voyage vers Tabora.

« M. Dutalis avait été fortement atteint des fièvres; M. Popelin, craignant de le voir succomber et agissant conformément à ses instructions, a donné à son compagnon l'ordre de revenir en Europe. M. Dutalis s'est embarqué le 19 septembre pour l'Europe par la voie du Cap. »

C'est à regret que nous quittons Zanzibar, avant que les messagers de M. Cambier, chef de la première expédition, y soient arrivés.

Bientôt nous sommes en vue des colonies britanniques où, Dieu merci, le sang a cessé de couler pour le moment. Les Zoulous vaincus, la question du Transvaal reste à vider, car la domination anglaise ne s'y exerce pas sans rencontrer de sérieuses résistances. Le général Wolseley est arrivé à Prétoria le 27 septembre, pour affirmer l'annexion comme irrévocable, tandis qu'un comité de Boërs s'est formé pour demander le rétablissement de l'indépendance. Que sortira-t-il de là ?

Heureusement cette situation tendue n'entrave pas l'œuvre missionnaire. Un riche propriétaire du Transvaal a offert, depuis peu, à la mission catholique de Natal, plus de 6000 acres (2800 hectares) de terrain à perpétuité, à la condition d'y établir une colonie blanche, de christianiser et de civiliser les indigènes. Cette offre a été acceptée. Les 6000 acres seront divisés en petites fermes, qui seront tenues à la disposition de tout fermier ayant un modeste capital. La préférence sera donnée aux hommes mariés ayant des enfants. La colonie sera appelée Petite-Irlande et chaque ferme recevra le nom d'une ville ou d'un bourg irlandais. Sur la partie occidentale de ce vaste territoire, il sera réservé 254 acres pour les établissements de la mission; cette partie s'appellera Dublin. Les missionnaires et les frères, nécessaires à l'entreprise, se mettront vraisemblablement en route vers le mois de mai 1880.

De la colonie du Cap partira bientôt peut-être une intéressante expédition. Le Dr Holub, déjà connu par plusieurs explorations, a formé le plan d'un voyage à travers l'Afrique, dans la direction du sud au nord, de Port-Élisabeth en Égypte, en vue de faciliter la colonisation des pays situés sur ce parcours, notamment de ceux compris entre le Vaal et le Zambèze. Le Dr Holub est rentré en Europe pour réunir les fonds nécessaires à l'exécution de son projet. Le personnel blanc de la caravane doit

se composer de douze voyageurs, représentant douze nations différentes, et les dépenses seront couvertes par leurs gouvernements respectifs, s'ils adhèrent au programme que nous venons d'indiquer.

Doublons maintenant le cap de Bonne Espérance et faisons halte à Cape Town, où nous devons une visite de condoléance à Cettiwayo, qui y est arrivé le 15 septembre ; il n'avait point été dirigé sur Aden comme le bruit en avait couru. Nous le trouverons logé au château, où, avec les quatre femmes qui l'ont accompagné, il occupe trois chambres. L'ameublement de cette habitation est des plus simples, car il ne se compose que de bancs et de paillasses ; c'est tout ce qu'il faut pour satisfaire les exigences princières du prisonnier. Ces chambres ont d'ailleurs accès sur le parapet, d'où l'on jouit d'une vue étendue.

A son arrivée au Cap le roi paraissait fort gêné par les habits européens qu'on lui avait fait revêtir ; il avait pourtant l'air très digne. Il monta en voiture et y prit place avec aisance ; sa suite de neuf personnes en fit autant, et une escorte militaire l'accompagna jusqu'à sa nouvelle résidence.

Cettiwayo est un beau spécimen de sa race, grand et bel homme d'environ cinquante ans, bien proportionné et d'une belle prestance.

Il s'est montré très sensible aux égards qu'on lui a témoignés. « Je ne suis plus roi, a-t-il dit, mais je vois que les Anglais sont un grand peuple ; ils ne tuent pas leurs ennemis. Je suis content d'être entre leurs mains. J'espère que la grande reine me pardonnera, et qu'elle me donnera un emplacement où je puisse construire un kraal pour y vivre tranquille. Je regrette de n'avoir pas suivi les conseils de mon père Panda à son lit de mort : il me recommandait de vivre en paix avec les Anglais et de ne jamais leur faire la guerre. »

Quelque légitime que soit la curiosité qu'éveille la personnalité originale de l'ex-chef des Zoulous, il nous faut reprendre la mer et faire voile vers le nord pour compléter le périple de l'Afrique.

En passant devant l'embouchure du Congo nous voudrions recueillir quelques nouvelles de Stanley, mais il ne donne pas signe de vie pour le moment. On sait pourtant que le 27 septembre il avait remonté le fleuve jusqu'à Barana-Point, au-dessous des rapides. *L'African Times* nous a révélé, à son sujet, une particularité assez piquante. Sur le navire où il avait pris passage, pour se rendre sur le théâtre de ses nouveaux exploits, l'illustre voyageur se cachait sous le pseudonyme de Swinburne ; mais à Sierra Leone le steamer *Albion*, qui le portait, ayant couru le risque d'être retenu comme négrier par les autorités, Stanley dut déclarer son

vrai nom et le but de son voyage, pour qu'on lui permît de continuer sa route.

Après avoir dépassé le delta du Niger, nous apercevons le territoire de Kotonou, qui est devenu propriété de la France par le traité du 9 avril 1878, passé avec le roi de Dahomey. Nous apprenons que cette possession vient d'être rattachée administrativement à la colonie du Gabon. Le commandant en chef de la division de l'Atlantique-Sud a été autorisé à établir provisoirement à Kotonou, sur les marchandises de toutes provenances et importées par tous pavillons, des droits d'entrée, dont la quotité sera déterminée par décrets.

De Kotonou au détroit de Gibraltar, nous accomplirons notre voyage tout d'une traite, car aucun point de la côte ne nous appelle d'une manière bien pressante.

A Sierra Leone seulement nous notons une actualité intéressante. Le grade de bachelier ès arts vient d'y être conféré à trois étudiants africains indigènes, nègres pur sang, à la suite d'examens de la plus rare distinction. Ces jeunes gens étaient élèves de Fourah-Bay College, institution locale rattachée à l'Université de Dublin.

Notre retour dans les eaux européennes semble y être salué par des feux insolites, que nous voyons briller à notre droite et à notre gauche. Mais qu'on se rassure, ce n'est pas en notre honneur qu'on les a allumés; ce sont les signaux imaginés par les ingénieurs français et espagnols, pour la jonction trigonométrique des deux continents. Les uns sont placés en Algérie sur le plateau de Filhaousen (1137^m) et de M' Sabiha (585^m), les autres en Espagne au point culminant du Mulahacen (3500^m) et du pic de Tetica (2800^m); ils doivent servir à mesurer des triangles de 270 à 300 kilomètres de côté, et nous avons déjà dit que la géodésie ne s'était pas encore trouvée en présence de semblables mensurations.

Le *Moniteur de l'Algérie* a donné, sur l'observatoire de M' Sabiha, les détails suivants :

« L'observatoire se compose de deux réflecteurs électriques, alimentés par deux machines Gramme, auxquelles une locomobile à vapeur de 5 chevaux de force imprime une vitesse de 1200 à 1300 tours par minute. Le faisceau lumineux forme un immense cylindre brillant, de 30 à 40 centimètres de diamètre, que l'on projette dans toutes les directions de l'horizon, et que l'on voit se perdre dans la profondeur de la nuit. C'est un spectacle merveilleux de voir cette clarté lumineuse, ressemblant à l'immense queue d'une comète, entièrement enveloppée de ténèbres, fouiller et éclairer les points les plus éloignés.

« Les lumières sont projetées sur le Tetica, le Mulahacen et le Filhaousen, où elles correspondent à d'autres appareils installés absolument dans les mêmes conditions. Du côté de l'Espagne, ce sont des officiers espagnols, sous l'habile direction du général José Ibanez, qui occupent les observatoires.

« A côté des appareils éclairants est placé un grand cercle gradué, dit *azimutal*, destiné à mesurer les angles dans un plan horizontal. Cet instrument est le plus complet et le plus perfectionné qui soit sorti des mains de nos habiles physiciens. Sa graduation, extrêmement délicate, permet d'apprécier la valeur d'un angle à un tiers de seconde. Il a servi à M. le commandant Perrier, pour la vérification de l'arc de méridien compris entre Dunkerque et Perpignan. »

Les nouvelles les plus fraîches que nous possédions sur ce beau travail sont contenues dans une lettre de M. Perrier, datée de M' Sabiha, le 29 septembre, lettre qui a été communiquée à l'Académie des sciences.

« Je suis heureux, dit M. Perrier, de pouvoir vous annoncer le succès complet de nos opérations entre l'Espagne et l'Algérie. Les angles du réseau de jonction sont mesurés, et la méridienne de France s'étend maintenant jusqu'au Sahara. Nous sommes redevables de ce résultat considérable, non point au soleil, qui s'est montré revêché à notre endroit, mais à la lumière électrique, qui a traversé sans difficulté, grâce à nos puissants appareils de projection, les espaces souvent embrumés qui nous séparent de l'Espagne, et ces espaces sont énormes. Pendant la nuit, trois fois au moins sur cinq, nous avons aperçu, suspendus au-dessus de la mer, nos fanaux lointains, semblables à des globes de feu souvent visibles à l'œil nu. Nous allons maintenant attaquer la différence de latitude entre Tetica et M' Sabiha, au moyen de signaux lumineux rythmés. C'est une opération très intéressante qui, combinée avec la mesure de la latitude et d'un azimut en chaque station, nous permettra d'approfondir le problème de la forme de la Terre, dans la région maritime qui sépare l'Espagne de l'Algérie. »

Nous ajouterons, toujours d'après M. Perrier, que le réseau trigonométrique algérien doit être relié avec le réseau européen, non seulement par l'Espagne mais encore par Carthage, où il y a déjà une station astronomique française, se reliant à l'Italie par la Sicile et les îles intermédiaires.

L'esclavage au Sénégal. La presse périodique a reproduit et commenté avec tant d'insistance certains articles du journal « l'Église

libre » sur le traitement des esclaves au Sénégal, que nous croyons nécessaire d'en dire quelques mots.

Voici ce dont il s'agit. M. Villéger, correspondant de « l'Église libre, » a envoyé à cette feuille une lettre, dans laquelle il prouve jusqu'à l'évidence que les esclaves qui s'échappent de chez leurs maîtres ne sont nullement protégés par le gouvernement sénégalien. Il a publié aussi deux documents fort importants. Ce sont des ordres d'expulsion d'esclaves. L'un d'eux porte ce qui suit :

GOVERNEMENT
DU
SÉNÉGAL
—
AFFAIRES POLITIQUES

Par ordre du Gouverneur, et conformément à la décision du 14 novembre 1857, le Commissaire de police fera expulser de Saint-Louis les nommés *Sunkarou, Amady, Aly, Diouldé, Alamazo,* réclamés par *Sambo Siré, de Bakel.*

Exécuté.

Saint-Louis, le 25 Février 1868.

Timbre du Bureau
des
Affaires indigènes.

Pr le Directeur des affaires politiques,
L'Adjoint,
L. MONTEIL.

Les mots en italiques ont été écrits sur un formulaire imprimé, par l'employé qui a signé l'ordre.

Le second mandat d'expulsion, qui porte la date du 21 février 1878, est dirigé contre une femme, nommée « Fatma » dont le maître, Gambo Dego, habite Ross.

Il est inutile de dire que le journal et son correspondant s'élèvent avec énergie contre ces actes inqualifiables.

Ne doit-on pas, en effet, considérer comme un devoir, surtout dans un pays où l'esclavage a été solennellement aboli, d'accueillir avec bonté un homme qui fuit l'odieuse sujétion et de regarder sa personne comme sacrée? N'est-ce pas révoltant qu'un gouvernement civilisé recherche ainsi les esclaves qui ont pu échapper à la surveillance de leurs maîtres, et les livre à leurs bourreaux, qui le plus souvent les frappent et les tuent sans pitié?

Le gouvernement colonial s'appuie sur un décret inhumain de 1856, qui ordonne à l'esclave réfugié à St-Louis de se faire inscrire à la police et d'indiquer sa retraite. Si, au bout de trois mois, le maître n'est pas venu le réclamer, on lui donne un acte de libération. Mais le plus souvent le maître arrive à St-Louis aussi vite que son esclave, qu'il lui est facile de retrouver, puisque sa demeure est connue. Du reste, il est aidé par l'autorité, qui ne tarde pas à lui restituer son bien.

M. Villéger rapporte que les esclaves que rend l'administration sont toujours maltraités. Les malheureux nègres poussent des cris déchirants quand les agents de police les conduisent vers leurs maîtres. Ils ne devinent que trop ce qui les attend. L'un d'eux, il y a quelques années, fut frappé de cent cinquante coups de corde, et son maître eut la barbarie raffinée de couvrir de sel les plaies béantes que le fouet avait causées. Deux jours après, l'esclave était mort.

En 1871, une femme esclave s'enfuit à Gorée avec son enfant de deux ans. Son maître la réclame et le parquet refuse de la livrer; mais le commandant supérieur du 2^{me} arrondissement annule la décision du procureur de la République, et le maître rentre en possession de son esclave. Cette pauvre femme pleurait et répétait sur un ton plaintif : « Je vais à la mort ! » Ses pressentiments ne la trompaient pas. A peine hors de la ville, son tyran la tue d'un coup de fusil et part avec l'enfant.

Est-il besoin de dire que des actes aussi odieux appellent une répression sévère? On assure même qu'une interpellation sera déposée à ce sujet dès la rentrée des Chambres françaises. Nous sommes certains que l'honorable amiral Jauréguiberry, ministre de la marine et des colonies, saura donner satisfaction à l'opinion publique.

Abd-El-Kader et la mer saharienne. Le rapport du commandant Roudaire sur sa dernière exploration des chotts n'a pas encore paru, mais, en attendant, le projet de mer intérieure vient de recruter un nouvel adhérent. Il s'agit d'Abd-El-Kader qui, du fond de sa retraite de Damas, a adressé spontanément aux musulmans d'Afrique un message, que nous publions ici *in extenso*, sa reproduction intégrale étant le seul moyen d'en bien faire apprécier le caractère et l'originalité.

Louange à Dieu unique ! Que Dieu répande ses grâces sur celui qui n'a pas eu de prophète après lui !

Aux habitants de Gabès et des pays voisins !

Que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde et les bénédictions divines ! Or, après, sachez que le projet qu'a formé le commandant Roudaire et que M. Ferdinand de Lesseps, dont le vouloir est si puissant, a résolu d'exécuter, c'est l'ouverture d'un canal dans les parages de Gabès.

Ce projet béni est une entreprise d'une utilité qui durera de longues années ; les fils hériteront de leurs pères des profits qui en résulteront, et aucun homme raisonnable n'en contestera les avantages.

Dieu a créé le monde entier, le dessus aussi bien que le dessous, au profit de l'homme et pour son bien-être, et Il le lui a soumis. Les astres, le soleil, la lune et les planètes qui sont dans les cieux sont créés afin que l'homme travaille à en tirer

avantage et profit. Tout ce qui se trouve sur la terre, animaux, plantes et minerais, a été créé pour être soumis à lui et pour qu'il se multiplie.

Dieu Très-Haut l'a ordonné à l'homme et ce qu'Il lui a le plus recommandé dans le Coran, c'est d'asservir la mer et d'y naviguer pour commercer et en retirer des bénéfices. Le Très-Haut a dit : « C'est lui qui vous a soumis la mer pour que vous mangiez une viande tendre et que vous en retiriez des réjouissances ; vous y verrez les étoiles s'y regarder et vous vous abreuverez de ses bienfaits. » Par ces mots Il a désigné le commerce. Il y a dans le Coran encore beaucoup de versets semblables à celui-ci par le sens.

N'est-ce pas « Dzon El Karum » (Alexandre) qui a ouvert aux hommes la mer Méditerranée qui baigne les côtes d'Europe, d'Afrique et des pays arabes ? N'est-ce point la mer qui a le plus contribué à former des relations entre les créatures de Dieu, en leur permettant d'échanger entre elles les sciences et les arts, et de transporter les marchandises, ce qui fait le commerce ?

Dans son ancien livre (l'Ancien Testament) le Très-Haut a annoncé, en s'adressant aux hommes de tous les siècles et de tous les âges passés et futurs, qu'Il créerait encore pour eux des choses dont ils n'avaient pas connaissance et dont Il n'a pas indiqué la nature. Dieu Très-Haut a dit : « Et il sera créé ce que vous ne connaissez point. » Peut-être que l'ouverture de ce canal est une de ces choses qu'Il doit créer pour les hommes de ce siècle.

Sachez cependant que de ce bien général, de ces avantages magnifiques, de ce bienfait immense, il peut résulter pour quelques terres, pour quelques villages la ruine et des dommages, mais on ne doit pas renoncer à ce profit parce qu'il doit en advenir quelque peu de mal. Dieu, qui est le plus savant parmi les savants, n'a pas renoncé à créer le feu dont tous les hommes profitent, quoiqu'il puisse incendier des maisons, des malheureux et des créatures. Dieu n'a pas renoncé à créer le fer, qui est utile à toutes les créatures humaines, parce qu'il a pu servir à tuer des hommes qu'Il a fait revivre auprès de Lui, tels que prophètes, savants et autres grands hommes qui ont vécu pour le bien des esclaves de Dieu. Dieu n'a pas renoncé à faire pleuvoir, ce qui est un bien pour toutes les créatures et pour tous les animaux qu'Il a créés pour servir à l'homme, quoiqu'il en résulte souvent des inondations et la ruine de maisons et de pays. Ainsi donc, le bien général et l'avantage de tous ne doivent pas être sacrifiés, à cause de quelques-unes de leurs conséquences et du peu de mal qui peut en résulter.

Tout homme sensé doit donc aider le commandant Roudaire par la parole et les actes ; il doit l'appuyer en secret et ouvertement, il doit lui être reconnaissant et l'honorer, parce qu'il travaille dans un but profitable aux serviteurs de Dieu. Les peuples sont la famille de Dieu.

Tel est le bon conseil que m'inspire la religion. Salut.

Damas, 15 Ramadan 1296.

Signé : Abd-El-Kader Eben Mahi Eddin El Husni.

Nécrologie. La Société des Missions de Londres possède sur les bords du Tanganyika, à Oudjidji, une station dont le chef, le Révérend Thompson, mourut d'apoplexie l'année dernière. Ce fut un grand malheur pour la petite et vaillante troupe qu'il avait conduite dans ces régions éloignées, avec l'intention d'y fonder des centres de civilisation. Il fallait le remplacer. La Société envoya à cet effet le Rév. *D^r Mullens* à qui elle adjoignit les Rev. Griffiths et Sauthon. Cette expédition était partie de Zanzibar avec 160 hommes. Rien ne manquait aux voyageurs; ils avaient avec eux toutes les provisions nécessaires et étaient chargés de beaux cadeaux pour Mirambo. Ils devaient passer par Saadani, Mpwapwa et Tierra-Munza, résidence du fameux roi. Tel était le plan du docteur Mullens; il ne put l'exécuter. Le secrétaire de la Société a reçu d'Aden le télégramme suivant : « Le docteur Mullens est mort près de Mpwapwa, le 10 juillet, d'une péritonite. »

Cette triste nouvelle a été rapidement suivie d'un autre télégramme ainsi conçu : « Broyon écrit : *Dodgshun* est mort à Oudjidji, sept jours après y être arrivé. » Il n'y a pas deux ans et demi que le missionnaire *Dodgshun* a quitté l'Angleterre pour le centre de l'Afrique. A la fin de 1877 il fut arrêté au quart du voyage, mais en juin 1878 il le reprit. Arrivé chez Mirambo, il ne put continuer sa route à cause des graves difficultés qui s'étaient élevées entre ce chef et le négociant Broyon. Ce ne fut que cette année, à la fin de mars, qu'il atteignit sur les bords du lac Tanganyika la station d'Oudjidji, pour y mourir peu de temps après.

Encore deux nobles vies sacrifiées pour la régénération de cette Afrique, qui a déjà coûté tant d'existences.

M. *Laborde*, consul de France à Madagascar, s'est aussi éteint il y a quelques mois, après une vie consacrée entièrement au bien.

Jeune encore, il était parti pour les Indes où il séjourna trois ans. Il s'associa à un capitaine de navire marchand et partit pour le canal de Mozambique. En face de la côte de Madagascar, les vivres venant à manquer, M. Laborde fit pousser le navire vers la terre; mais il échoua sur des récifs.

Tout semblait perdu pour M. Laborde sur cette terre inconnue et inhospitalière, lorsque la fortune vint tout à coup lui sourire. Ranavalona I, reine de Madagascar, voulant doter son royaume des éléments de la civilisation européenne, le fit venir à Tananarive.

C'était en 1831. M. Laborde, qui avait alors 26 ans, enseigna aux Malgaches diverses industries, entre autres la fabrication des fusils, et créa une véritable ville industrielle, celle de Mantassoua. Il établit là

des hauts fourneaux, des fabriques de verrerie, des papeteries, des exploitations de minerais de fer ; 5000 personnes fournissaient leurs bras à ces usines ; des rues tirées au cordeau séparaient les diverses catégories d'ouvriers.

La reine ne tarda pas à estimer M. Laborde, qui devint l'ami intime de Radama, prince héritier. Il profita de ces hautes liaisons pour introduire à Tananarive des missionnaires catholiques ; mais, en 1857, la reine décréta son expulsion et celle de tous les Européens. Privé de ses biens, M. Laborde se réfugia à Bourbon. En 1861, Radama II le rappela, et il recouvra quelques-unes de ses possessions. Il devint bientôt consul de France et se consacra dès lors complètement au service de son pays.

Le 28 décembre 1878, il expirait après quarante-sept ans de séjour à Madagascar. Il fut enterré dans le superbe tombeau qu'il avait lui-même fait construire. Ses obsèques furent magnifiques. Une foule immense, dans laquelle on remarquait de nombreux Anglais, accompagna M. Laborde à sa dernière demeure.

LA GUERRE CONTRE LES NÉGRIERS DU BAHR-EL-GAZAL

L'année 1879 a vu se terminer une guerre qui n'a pas fait beaucoup de bruit en Europe, mais dont l'issue est d'une grande importance pour la civilisation du Soudan et de l'Afrique centrale : nous voulons parler de la campagne de Gessi Bey contre Suleiman, le principal soutien du commerce des esclaves sur les rives du Bahr-el-Gazal, campagne qui a abouti à la suppression de la traite dans ces parages. Voici quelle fut l'origine de cette guerre.

Il y a neuf ans un certain Hillali, envoyé par le vice-roi d'Égypte pour faire valoir de riches mines de cuivre situées près du Darfour, dut combattre un chef assez puissant de ces contrées nommé Ziber. Hillali fut défait, puis mis à mort, et Ziber sut si bien tromper la bonne foi du vice-roi qu'il devint bey. Pendant un certain temps, il fut tout-puissant et s'enrichit considérablement au moyen du trafic des esclaves. Il tenta même avec ses troupes la conquête du Darfour et réussit. Le khédive, toujours confiant, auquel il faisait croire qu'il agissait pour le compte de son gouvernement, lui prodigua les honneurs et le nomma pacha. Peu de temps après, une révolte éclata dans le Darfour, entretenue sous main par Suleiman, fils de Ziber. Les soldats égyptiens durent s'enfermer